



« European mobility road show »
Circuit européen de la mobilité professionnelle

PROGRAMME du Vendredi 22 septembre 2006

La journée française « En route pour l'Europe de l'emploi » lance officiellement le circuit de promotion de la mobilité des travailleurs salariés au sein de l'Union Européenne.

A partir de 9 h : accueil du public à l'Espace Emploi International (EEI) au 48 boulevard de la Bastille (angle de la place et du boulevard de la Bastille) :

Recrutement pour des postes en Europe

Rencontre de conseillers EURES (*EUROpean Employment Services*) de France et d'Europe

Rencontre avec des professionnels de la mobilité internationale

Trois conférences de 45 minutes sont proposées à l'EEI avec inscription préalable :

11h30 : « Se former en Europe » animée par Natacha Lê-Minh, journaliste de la chaîne Demain, animatrice de l'émission « L'Europe proche de chez vous ».

Des exemples de parcours de mobilité – formation en Europe avec intervention de la Région Ile de France qui soutient la mobilité des apprentis en Europe et le programme Leonardo da Vinci (Didier Camensuli, conseiller EURES à l'EEI) et Les Compagnons du Devoir (André Malicot, directeur de la formation et des compagnons).

12h30 à l'EEI : Discours de Monsieur Johan Ten Gueuzendam, responsable d'unité EURES à la Commission Européenne, de Monsieur Christian Charpy, Directeur Général de l'ANPE, et de Monsieur Jimmy Jamar en présence de Monsieur André Nutte, Directeur Général de l'ANAEM. Témoignages de recrutements en collaboration avec le réseau EURES : Disney et Crewlink.

14h30 : « Recrutement et mobilité en Europe » animée par Natacha Lê-Minh.

Intervention de Jimmy Jamar de la Commission Européenne, coordonnateur de l'année européenne de la mobilité des travailleurs et de Régine O'Neill, chef de projet EURES France. Des entreprises témoignent sur leurs recrutements européens par le réseau EURES (Disney, Port Aventura...)

15h30 : « Le contrat de travail en Europe et la protection sociale ».

Intervention de Bernadette Fouquet, conseillère EURES et de Sophie Vandevoorde du service Expa-conseil de l'EEI.

Présentation des accords bilatéraux d'échanges de jeunes professionnels en Europe par Murielle Dejaeghere de la Direction des Populations et des Migrations au Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement.

Pour assister à ces conférences, inscription préalable obligatoire par courriel :

europe.eei@anpe.fr

ATTENTION : pour permettre au plus grand nombre de participer à cette journée, vous ne pourrez vous inscrire qu'à 1 seule conférence

Vous devez impérativement préciser (toute demande d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte) :

- vos nom et prénom
- vos coordonnées complètes
- le cas échéant votre n° d'inscription à l'ANPE
- l'intitulé de la conférence à laquelle vous souhaitez assister

Un courriel de confirmation d'inscription vous sera adressé dans les 48h.

Au bus de la mobilité, sur la place de la Bastille, entre les boulevards de la Bastille et Bourdon de 9h à 19h

Des conseillers *EURES* accueillent, conseillent et informent sur les possibilités d'emploi en Europe et font découvrir le portail européen de l'emploi.

Des témoignages sont diffusés tout au long de la journée.

Un quiz sur l'Europe permettra aux candidats de découvrir le portail de la mobilité européenne <http://eures.europa.eu>.

Une ambiance musicale accompagnera cette journée.

13h00 au bus de la mobilité : lancement officiel du "European mobility road show" Circuit européen de la mobilité professionnelle.

Cette journée est réalisée avec le soutien du Conseil régional IDF, des Compagnons du Devoir, de la chaîne Demain, de Disneyland Paris et de la Commission Européenne.

L'Espace Emploi International remporte l'appel d'offre lancé par la Commission Européenne dans le cadre de l'année de la mobilité des travailleurs.

Parmi les 250 réponses émanant aussi bien du monde associatif, du secteur privé que du public, le projet de l'Espace Emploi International est arrivé en seconde position.

Ce projet est un circuit destiné à promouvoir la mobilité des travailleurs, effectué au moyen d'un bus itinérant, en 9 étapes à travers la France, l'Allemagne, la Finlande, la Lettonie, la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie, l'Italie et la Belgique. Le vendredi 22 septembre sera la journée de lancement.

Pourquoi une année de la mobilité ?

En Europe, simplement 2% des salariés ont fait le choix de l'expatriation vers un autre Etat membre. La Commission, en proclamant 2006 « année de la mobilité », souhaite susciter des vocations toujours plus nombreuses.

En effet la mobilité des salariés, c'est-à-dire la possibilité de postuler là où les besoins de recrutement s'expriment, est un facteur de résorption du chômage. Elle correspond donc aux objectifs du traité de Rome : un niveau de croissance et d'emploi élevé.

Quels sont les outils de la mobilité en Europe ?

Le projet de l'Espace Emploi International a pour objectif de démontrer aux employeurs et aux salariés que les outils de la mobilité existent. Il s'agit en particulier du réseau EURES qui fédère les services de l'emploi européens et propose sur son portail Internet <http://eures.europa.eu> des offres d'emploi provenant de tous les Etats membres.

Il s'agit également de promouvoir les aspects protecteurs que l'Europe apporte au candidat à la mobilité. En matière de retraite il s'agit du mécanisme de totalisation des périodes travaillées dans chaque Etat membre pour le calcul des pensions.

En matière d'assurance chômage il s'agit de la possibilité de faire valoir les périodes travaillées dans un autre Etat membre pour l'ouverture de droits aux allocations chômage mais aussi de la possibilité de faire transférer les droits acquis dans un Etats membre vers un autre Etat membre.

En matière de santé, il s'agit de la carte européenne d'assurance maladie qui permet une prise en charge des soins nécessaires, reçus à l'occasion d'un séjour dans un Etat membre autre que l'Etat d'affiliation.